



Rentrée 2021 : « Pour une Education intégrale »

Madame, Monsieur, Chers Parents,

L'actualité de la pandémie occupant nos esprits (nous nous adapterons en temps et en heure !), je voudrais avant tout partager avec vous ce qui occupe nos Cœurs.

Notre Maison puise l'originalité et la vitalité de son Projet dans le Charisme de Père St Marcellin CHAMPAGNAT.

Nos piliers éducatifs nous permettent de viser **l'éducation intégrale** de tous, enfants et adultes au sein de la Communauté, ils nous invitent à mettre en œuvre une éducation qui forme, parce qu'elle vise la transformation non seulement de la Personne, mais aussi in fine de la société et du monde. Il s'agit d'une formation qui éduque parce qu'elle conduit la personne et la société vers son accomplissement.

Ce Projet ambitieux est au cœur du Projet d'établissement de notre Maison.

Dès septembre, nos CM, 6èmes et 5èmes, partiront sur les pas du Père CHAMPAGNAT, à La-Valla-en-Gier / Notre Dame de L'Hermitage, et des témoins chrétiens, tel Laurent GAY, viendront rencontrer nos jeunes. Des célébrations rythmeront notre année, et des sacrements de plus en plus nombreux seront préparés.

Au cœur de « *Chemins de Vie* », chacun, accueilli & accompagné, respecté et aimé, se verra proposer de dessiner pas à pas, le Chemin qui est le sien en faisant naître & grandir la Personne qu'il/elle est et devient.

Les intelligences, toutes les intelligences, seront cultivées afin que chacun explore ses talents et richesses, et les cultive. Idéalement, les options artistiques & culturelles, sportives et linguistiques repartiront de plus bel. **Des voyages, projets et sorties sont d'ores-et-déjà programmés aussi.**

Au-delà du Q.I de chacun, ce sont les Q.R. (Quotient Relationnel) et Q.E. (Quotient Emotionnel) qui seront explorés et développés. L'accueil et l'accompagnement bienveillants de chacun, la permanence écoute avec une psychologue, le dispositif HPI/HPE, le dispositif DYS se verront renforcés notamment en CYCLE 4 avec les interventions d'un coach en développement personnel, Monsieur Xavier CHARRE, pour permettre à chacun de connaître mieux, d'accepter et de construire sa Personne pour mieux bâtir

son projet, accompagné par les professeurs principaux notamment et une conseillère d'orientation, Mme Chantal de ROSEMONT.

Aussi, afin d'aider au mieux tous les parents et les élèves à utiliser & maîtriser les fameux « médias & réseaux », M Benjamin FREMIOT (Log.in) interviendra dans toutes les classes du CM à la 3^{ème}. Deux soirées parents seront également organisées (voir dates ci-après).

Début septembre, notre Maison accueillera **808 élèves** (320 enfants à l'école/488 jeunes au collège) de la Petite Section de maternelle à la 3^{ème}. Nous nous réjouissons déjà à l'idée de les accueillir et les retrouver tous à la rentrée en espérant et priant pour que celle-ci soit la plus sereine possible dans un contexte sanitaire très évolutif.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, de très bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en notre dévouement entier.

Au plaisir de retrouver chacune et chacun. Bon été !


Sébastien PALLE
Chef d'Etablissement Coordinateur

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'école comptera à la rentrée 4 classes maternelles (TPS/PS, PS/MS, MS et GS) et 9 classes élémentaires (1 CP, 1 CP/CE1, 2 CE1, 1 CE2, 1 CE2/CM1, 1 CM1 et 2 CM2).

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Adeline GRANGE, actuellement chef d'établissement à l'école JEANNE D'ARC de Panissières. Elle remplacera Madame Claudette MAZET, partie en retraite.

Nous accueillerons Fanny MATRAT en contrat d'apprentissage toute l'année scolaire.
Nous recherchons également un/une jeune volontaire en service civique pour la rentrée.

L'école poursuivra son projet sur les langues puisque cette année 9 enseignantes participeront à une formation européenne Erasmus à Malte, l'objectif étant de « vivre l'anglais au quotidien », en mettant en place des activités quotidiennes et interdisciplinaires en anglais.

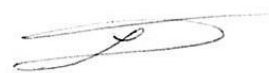
Des projets pédagogiques de cycle donneront du sens aux apprentissages, des échanges de service entre classes, des intervenants sportifs et culturels permettront à chaque élève de grandir et de réussir. Nous proposerons encore cette année aux élèves de CM2 l'examen de Cambridge.

Les ateliers Chorale et Echecs seront également reconduits. Les inscriptions à ces diverses propositions se feront à la rentrée.

Vous trouverez dans ce courrier les informations nécessaires pour la rentrée 2021.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, des vacances sereines et reposantes et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en mon dévouement entier.

Virginie LATOUR
Chef d'établissement



INFORMATIONS PRATIQUES DE RENTREE

Les listes des classes seront affichées le jeudi 2 septembre au matin, jour de la rentrée.

L'école fonctionne sur 4 jours : lundi - mardi - jeudi et vendredi avec les horaires suivants :

Matin : 8h25 à 12 h Après-midi : 13h45 à 16h15

Les élèves de Toute Petite Section (nés en 2019) feront leur rentrée le **lundi 6 septembre**.

Pensez à bien noter le nom de l'enfant sur son cartable et sur les vêtements qu'il porte. Pensez aussi à déposer un goûter dans son cartable si besoin.

Pour la sieste, vous pouvez prévoir sucette, doudou ou autre objet dont votre enfant a besoin.

Les enfants en maternelle sont accueillis dans les classes à partir de 8h25.

La sortie commence dès 11 h 55 : chaque enfant est récupéré dans sa classe par une personne habilitée à le prendre ; Si une nouvelle personne est autorisée, bien penser à le signaler.

Pour les enfants en CP et CE1, nous proposons une rentrée différée, elle aura lieu à 9h dans la cour des primaires.

Pour les enfants en CE2, CM1 et CM2, le jour de la rentrée, les élèves se réuniront sous le préau où ils seront appelés à partir de 8h25.

Les parents sont invités à rester près de leur enfant lors de cet appel pour la répartition des classes.

En fin de journée, les nouveaux élèves qui prennent les transports en commun seront accompagnés à la gare routière afin de se familiariser avec ces transports. Cet accompagnement sera proposé tous les soirs jusqu'au 7 septembre.

GARDERIES ET ETUDES

Une garderie est assurée dès 7h30 le matin et à partir de 13h20 l'après-midi.

Pour les maternelles : Le soir, garderie de 16h15 à 18h30 (Tarif : 2 euros à partir de 17h). Il est impératif de venir à 18h30 dernier délai pour récupérer votre enfant par respect envers la personne qui le garde.

Organisation du temps d'étude pour les primaires :

16h15 à 16h50	Récréation	
16h50 à 18h	Etude dirigée	Tarif 2€ (à partir de 17h)
18h à 18h30	Garderie	

Les études se dérouleront pour les CP et CE1, dans la salle Pastorale au premier étage durant toute l'année scolaire.

Pour les CE2 et CM, dans la classe de CM2 A de Madame PANGAUD, au premier étage jusqu'aux vacances de Noël.

Le règlement des garderies est réalisé à l'avance par l'achat de cartes de 10 ou de 20 ou bien à l'unité. Pour éviter les pertes, ces cartes resteront à l'étude ou garderie et seront « tamponnées » pour chaque présence de votre enfant.

L'achat de ces cartes a lieu au secrétariat. Elles porteront mention du nom de l'élève.

CONTACTS

Nous sommes joignables par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h45 puis de 13h45 à 18h30.

Pour nous joindre facilement et plus directement en fonction de vos besoins et questions, nous sommes aussi joignables depuis votre espace ECOLE DIRECTE.

Madame Chantal DENIS, secrétaire, assure un accueil pour les divers règlements (cantine, garderie, étude, contribution scolaire) du lundi au vendredi de 8h à 12h45 et les jeudis de 13h45 à 16h45.

Secrétariat :	04 77 26 47 69	ecole-champagnat@wanadoo.fr
Le chef d'établissement :	04 77 26 47 69	ecole-champagnat-direction@orange.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

L'Equipe, autour du nouveau Chef Olivier, proposera tous les jours un choix varié d'entrées, plats, légumes et féculents, fromages, laitages et desserts. Tout est préparé sur place. Les menus et gammes de produits sont consultables sur notre site. Notre prêtres une attention toute particulière aux produits

locaux, issus de petits producteurs, nous privilégions le circuit court et les produits frais, mettons en place un compostage et visons à limiter les déchets grâce au dispositif « ZERO DECHET ».

Comme chaque année, une commission restauration se tiendra tous les trimestres. Autour des Chefs d'Etablissement et du Chef Gérant, seront réunis les parents élus et les élèves. Tout au long de l'année, vous pouvez, après avoir prévenu le secrétariat avant 9 H, venir déjeuner au restaurant scolaire pour apprécier par vous-même la qualité des repas proposés.

Les élèves de l'école disposeront tous d'une carte de cantine que vous pourrez charger en repas. Ces cartes seront toujours conservées dans les classes.

Vous pouvez régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe ou auprès de la secrétaire ou dans la boîte aux lettres « restaurant scolaire » disposée dans le passage entre les deux cours par chèque bancaire (à l'ordre de l'OGEC) d'un montant correspondant au nombre de repas souhaités.

Merci de ne pas cumuler votre règlement cantine avec le règlement de la scolarité par chèque.

Pour les classes maternelles, les parents devront inscrire leurs enfants sur les fiches mensuelles disposées à l'entrée de chaque classe.

Pour les classes de CP, les parents devront inscrire leurs enfants sur les fiches mensuelles disposées dans le couloir entre les deux cours.

Pour les classes primaires, les élèves indiquent, le jour même, s'ils restent déjeuner, à leur enseignant. Les cartes seront débitées à chaque passage au restaurant scolaire.

Le prix des repas seront les suivants :

Maternelle : 4,35 € le repas.

Primaire : 4,75 € le repas.

Coût de la restauration et transparence tarifaire :

Nous ne percevons **aucune subvention de l'Etat ou des collectivités**, ni pour le personnel de restauration, ni pour la nourriture, ni pour les fluides, ni pour l'entretien ou encore les investissements. Le prix du repas au-delà de la nourriture **intègre ces charges ainsi que la surveillance de 11h40 à 13h30**.

Nous sommes conscients du coût de ce service pour nos familles, mais nous ne pouvons hélas réduire ce montant dont nous ne dégageons évidemment aucun bénéfice.

Dans le public, le coût de revient du repas simple (hors charges, personnels etc...) est estimé à 7.33€ en moyenne. Ce sont donc nos impôts et les subventions (que nous ne percevons pas) qui font hélas toute la différence. Vous pouvez trouver des précisions complémentaires sur :

<https://www.marianne.net/economie/les-cantines-scolaires-trop-onereuses-et-inegalitaires-selon-la-cour-des-comptes>

Si nous pouvions avoir sur la cantine comme sur les scolarités un traitement équitable avec l'enseignement public, nous serions heureux de ne rien demander in fine à nos familles fidèles pour la scolarité et de pouvoir proposer un prix de repas aux alentours de 3 ou 4€.

Merci de comptabiliser le nombre de repas de votre enfant afin de recharger la carte.
Les menus sont affichés à l'école et sont mis en ligne sur le site internet de l'école.

Les repas restant de l'année précédente seront crédités sur la carte de votre enfant.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

Vacances de la Toussaint :

Fin des cours : vendredi 22 octobre* - Reprise des cours : lundi 8 novembre

Vacances de Noël :

Fin des cours : vendredi 17 décembre* - Reprise des cours : lundi 3 janvier

Vacances d'hiver :

Fin des cours : vendredi 11 février* - Reprise des cours : lundi 28 février

Vacances de Pâques :

Fin des cours : vendredi 18 avril* - Reprise des cours : lundi 2 mai

Pont de l'Ascension et lundi de Pentecôte :

Les classes vaqueront du mercredi 25 mai* au lundi 30 mai, ainsi que le lundi 6 juin.

Vacances d'été : Fin des cours : jeudi 7 juillet (des informations complémentaires vous parviendront)

*après la classe.

AUTRES DATES A RETENIR

- Lundi 6 septembre : Journée CHAMPAGNAT pour les CM2 et les sixièmes à Notre Dame de l'Hermitage
- Vendredi 17 septembre 18h30 : Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique à la cathédrale St Charles à St Etienne. Toutes les familles sont invitées.
- Lundi 20 septembre : Photos de classe
- Vendredi 1er octobre 20h : Assemblée Générale de l'APEL
- Vendredi 8 octobre : Célébrations de rentrée
- Jeudi 21 octobre : Journées des Ecoles du bassin forézien : projet musical, artistique et culturel et tournoi de basket pour les CM
- Vendredi 19 novembre : Journée de sensibilisation à la « Pollution lumineuse » pour les CM2 et 6èmes, les 3èmes (en journée) et les parents à 20h animée par M. Philippe DEVERCHERE, Ingénieur Astronome.
- Samedi 20 novembre 9h-12h : Portes ouvertes Présentation de la classe de 6^{ème} au collège

Les familles qui souhaitent inscrire les « petits frères ou petites sœurs » en 6^{ème} doivent faire les démarches dès octobre (demande de RDV) pour s'assurer une place et avoir le choix des OPTIONS.

- Samedi 12 mars de 9h à 13h : Portes Ouvertes de l'école et de 9h à 16h au collège
- Jeudi 5 mai : journée cirque et rugby en CM avec les écoles catholiques du bassin

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les primaires, tous les lots de fournitures seront distribués le lundi 30 août de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h et le mardi 31 août de 14h à 17h dans le hall d'entrée du collège.

ANIMATION PASTORALE

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. Cela signifie, que dans le respect de la liberté de conscience de chacun, votre enfant pourra se voir proposer des temps forts ou célébrations.

Comme chaque année, nous partirons avec les **CM2-6^{ème}** à la découverte de **ST MARCELLIN CHAMPAGNAT**, prêtre pédagogue, fondateur des « Frères Maristes » qui a donné son nom à notre « Maison ». La journée d'intégration des 6èmes sera organisée à Notre Dame de l'Hermitage à Saint-Chamond le 6 septembre 2021,

Célébrations de l'école présidées par le Père De Breuvand :

Célébration de rentrée : vendredi 8 octobre	Célébration de Carême/Pâques : jeudi 7 avril
Célébration de l'Avent/Noël : jeudi 9 décembre	Célébration de fin d'année du Groupe Scolaire : vendredi 3 juin

CATECHESE PAROISSIALE

La paroisse Saint Paul en Forez Donzy vous invite à 2 rencontres pour découvrir l'initiation chrétienne adaptée à tous les âges de la vie, dès l'éveil à la foi... Que vous vouliez cheminer vers un sacrement ou simplement découvrir la foi chrétienne, que ce soit pour vos enfants ou pour vous-même, nous vous proposons de nous rencontrer

- Le mercredi 08 septembre 2021 à la maison paroissiale de Feurs à 20h30
- ou bien
- Le vendredi 10 septembre 2021 à la maison paroissiale de Panissières à 20h30

Pour toute question, vous pouvez contacter la maison paroissiale de Feurs par téléphone au 04 77 26 08 58 ou bien par mail à l'adresse suivante : initiationchretienne@saintpaulenforezdonzy.fr

DEMANDE DE SUBVENTION TRANSPORT EN VOITURE PARTICULIERE

L'Antenne Régionale des transports de la Loire peut attribuer une subvention aux familles domiciliées dans la Loire, qui utilisent leur voiture particulière pour le transport de leur enfant :

- soit de leur domicile à l'établissement s'il n'existe aucun service de transport collectif, dans ce cas la distance entre le domicile et l'école doit être supérieure à 3 km

- soit de leur domicile au point le plus proche de passage d'un service de transports scolaires, dans ce cas, la distance minimale requise est de 2 km et l'élève doit obligatoirement être inscrit au transport collectif

Les dossiers de demande de subvention pourront être retirés au secrétariat ou bien téléchargés sur le site www.auvergnerhonealpes.fr/432-loire.htm rubrique transports scolaires. Ils devront être retournés à l'école **avant 30 septembre 2021 impérativement** (une seule demande par famille).

ASSURANCE SCOLAIRE

En matière de risques encourus dans le milieu scolaire, vous devez obligatoirement nous fournir une attestation Responsabilité Civile établie par votre assureur et une attestation Individuelle Accident également établie par votre assureur ou souscrite auprès de notre organisme partenaire la Mutuelle Saint Christophe (voir rubrique « actualités » sur notre site :

www.groupe-scolaire-champagnat.fr

Attention, les attestations fournies doivent impérativement faire apparaître que votre enfant est assuré en INDIVIDUELLE ACCIDENT car cela est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE pour toute sortie hors de l'établissement.

REUNIONS DE PARENTS

Nous vous invitons à venir faire connaissance avec l'équipe pédagogique de votre enfant à 18 h aux dates suivantes :

Niveaux	Dates des réunions
Classes TPS/PS, PS/MS, MS et GS	Mardi 28 septembre 2021
Classes CP et CP/CE1	Vendredi 3 septembre 2021
Classes CE1A, CE1B, CE2 et CE2/CM1	Mardi 8 septembre 2021
Classes CM1, CM2 A et CM2 B	Vendredi 10 septembre 2021

Vous pourrez également rencontrer les enseignants, en plus des rencontres individuelles, en janvier, pour des « rencontres sabliers ».

PAI

Certains élèves présentent des troubles de la santé qui peuvent amener les personnels de l'établissement à prodiguer des gestes ou des soins de premiers secours, à donner des médicaments pendant le temps scolaire. Il est alors obligatoire de remplir un Projet d'Accueil Individualisé, protocole à appliquer, formalisé par écrit.

Les familles qui souhaitent la mise en place d'un PAI devront :

- retirer les documents sur le site de la direction académique, rubrique "Social, Santé, Bien être à l'école"

Lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/loire-sante-social-et-bourses-121930>

- imprimer la "procédure" et le "type de PAI" qui correspond à la pathologie de l'enfant
- faire compléter et signer ce document par le médecin de leur choix

« Eduquer, c'est aimer. » St Marcellin CHAMPAGNAT

- après l'avoir signé, fournir le PAI au secrétariat dès la rentrée ainsi que les médicaments nécessaires à son application.

APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

Notre Association de Parents d'Elèves est engagée très positivement dans la vie de la Maison.

Son dynamisme et son envie d'œuvrer dans l'intérêt de toutes les familles et de tous les jeunes sont au cœur de son action.

Comme nombre d'établissements, nous avons fait le choix pour soutenir notre Association de prévoir l'adhésion de tous. Il vous sera toutefois possible de vous désengager à la rentrée grâce à un coupon réponse qu'il ne faudra pas manquer de retourner à l'APEL (document remis le jour de sa rentrée).



Consultez notre nouveau site sur: www.groupe-scolaire-champagnat.fr

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68 📠 04 77 26 32 78
✉ champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr

